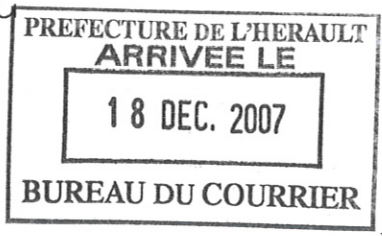




RÉPUBLIQUE FRANÇAISE  
 DÉPARTEMENT DE L'HÉRAULT  
 X<sup>e</sup> CANTON DE MONTPELLIER

Nombre de conseillers  
 En exercice : 27  
 Présents : 19  
 Votants : 25  
 Date de la convocation : 4 décembre 2007



L'an deux mille sept et le dix du mois de décembre, le Conseil Municipal de la Commune de Juvignac s'est réuni en session ordinaire sous la Présidence du Maire.

**PRÉSENTS** : Mme SANTONJA, M. COMBE, Mmes LABORDE, ROMERO, MM CONTE, OUSSET, ALLOUCHE, Mme GARCIA, M. SAUVAN, Mme CARRETIER, MM BOUISSEREN, LE NGUYEN, MUNOZ, Mmes RAMON BOTONNET, BOUQUET, M. MORENO, Mme ANTOINE, MM FEVRIER, BOUSQUEL.

**PROCURATIONS** : M. ROUANET en faveur de M. BOUISSEREN  
 Mme DE HULLESSEN en faveur de Mme ROMERO  
 Mme PETIT en faveur de M. MORENO  
 Mme FONS VINCENT en faveur de Mme RAMON BOTONNET  
 Mme PETARD en faveur de M. FEVRIER  
 Mme AZEMAR en faveur de M. BOUSQUEL

**ABSENTS** : M. ELLUL, Mme HARO

**CESSION GRATUITE – Parcelles BM 535**

**Rapporteur : Monsieur COMBE**

M. VENTURE propriétaire de terrains sis route de Lavérune a accepté de céder gratuitement à la commune une parcelle cadastrée BM 535 d'une superficie de 101 m<sup>2</sup>, pour la réalisation de la voirie.

Il est proposé au Conseil municipal :

- d'acquérir à titre gratuit, les parcelles cadastrées BM 535 d'une superficie de 101 m<sup>2</sup>.
- de dire que les frais relatifs à cette acquisition seront à la charge de la commune.
- d'autoriser Mme le Maire à signer tout acte et tout document se rapportant à cette affaire.

Le Conseil Municipal après en avoir délibéré, adopte la proposition de Monsieur COMBE à l'unanimité des suffrages.

Ainsi fait et délibéré, les jours, mois et an sus dits.

Acte rendu exécutoire  
 après dépôt en préfecture  
 le ...18/12/2007...  
 et publication  
 le ...18/12/2007...

Le Maire